



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 23/05/2025

Séance du 15 mai 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 12), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 14), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Nadia GARNIER, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 8), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 19), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 26 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 2), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 14), Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 20), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

M. Benoît CYPRIANI

Étaient absents :

M. François BOUSSO, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, Mme Valérie HALLER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Saïd MECHAI, M. Yannick POUJET, M. Jean-Hugues ROUX

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kevin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 4), M. François BOUSSO à M. Benoît CYPRIANI, M. Sébastien COUDRY à M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Myriam LEMERCIER, Mme Lorine GAGLIOLO à Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO, M. Olivier GRIMAITRE à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Valérie HALLER à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Claude VARET (à compter de la question n° 27), M. Saïd MECHAI à M. Ludovic FAGAUT, M. Yannick POUJET à Mme Frédérique BAEHR, Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Abdel GHEZALI, Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 19 incluse)

OBJET : 20 - Complexe Sportif Diderot - Avenant pour travaux supplémentaires - Lots 3 et 12

Délibération n° 007925

Complexe Sportif Diderot - Avenant pour travaux supplémentaires – Lots 3 et 12

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	29/04/2025	

Résumé :

Dans le cadre de la phase 1 des travaux relatifs à l'opération de rénovation et l'extension du complexe sportif Diderot, des travaux modificatifs et/ou supplémentaires sont rendus nécessaires pour la bonne réalisation de l'opération.

Le présent rapport a pour objet d'approuver l'avenant n°1 du lot Gros œuvre et l'avenant n°1 du lot Chape carrelage faïence.

1. Rappel du contexte

Le lot 3 Gros Œuvre a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offre ouvert, a été notifié à la société SN SMBTP le 22 juillet 2024 pour un montant de 1 030 000 € HT.

Le lot 12 Chape Carrelage Faïence a fait l'objet d'une procédure d'appel d'offre ouvert, a été notifié à la société TACHIN le 18 novembre 2024 pour un montant de 128 819,07 € HT.

2. Objet des avenants

Pour ce qui concerne le lot 3, un avenant n°1 relatif à la première phase de l'opération (construction du nouveau gymnase) vient apporter les modifications suivantes :

- Suite aux études d'exécution : augmentation de la section des modules des gradins de la salle neuve et ajout de deux corbeaux aux extrémités des gradins pour un montant de 27 000,65 € HT,
- Suite à une modification du phasage des travaux : réalisation d'un clavetage des longrines après la pose des platines de charpente en 3 temps pour un montant de 15 479,20 € HT,
- Suite à la réalisation de pieux de diamètre supérieur à ce qui était prévu lors de la consultation (en raison de la nature du sol et de la mauvaise implantation du bâtiment existant), modification des dimensions des têtes de pieux pour un montant de 4 690,36 € HT,
- Suite à une modification du phasage des travaux consistant à réaliser le dallage de la salle neuve après le montage de la charpente, reprofilage de la plateforme après le passage des engins de levage et mise en place des armatures sans la grue de chantier pour un montant de 5 119,20 € HT.

Ces travaux supplémentaires d'un montant total de 52 289,41 € HT portent donc le montant du lot 3 Gros Œuvre à 1 082 289,41 € HT, soit une augmentation de 5,08 % du marché initial.

Ce montant entre dans le budget alloué à l'opération.

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 4 avril 2025, il est proposé de signer cet avenant 1 au lot 3 Gros Œuvre du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour 1 082 289,41 € HT.

Pour ce qui concerne le lot 12, un avenant n° 1 relatif à la première phase de l'opération (construction du nouveau gymnase) vient apporter les modifications suivantes :

- La mise en œuvre d'une chape et de carrelage dans la circulation vestiaire pour palier à un problème structurel de décaissé dans la dalle portée, ajout d'un siphon manquant dans

- le local CTA, ajout de surface de faïence 15*15 et plus-value pour pose de joints colorés dans les vestiaires,
- Une moins-value de fourniture et mise en œuvre de chape et de traitement bouche pore dans la circulation vestiaire.

Ces travaux modificatifs d'un montant total de 7 720,67 € HT portent donc le montant du lot 12 Chape carrelage faïence à 136 539,74 € HT, soit une augmentation de 5,99 % du marché initial.

Ce montant entre dans le budget alloué à l'opération.

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 4 avril 2025, il est proposé de signer cet avenant 1 au lot 12 Chape carrelage faïence du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour 136 539,74 € HT.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°1 du lot 3 Gros œuvre du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour 1 082 289,41 € HT,
- approuve l'avenant n°1 du lot 12 Carrelage chape faïence du marché de travaux de construction d'un nouvel équipement, restructuration et rénovation du complexe sportif Diderot Planoise pour 136 539,74 € HT,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ces avenants, ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur bonne exécution.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

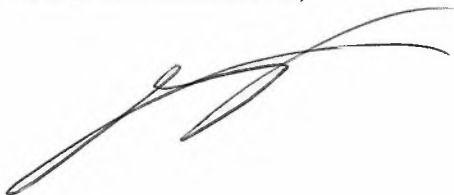
Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

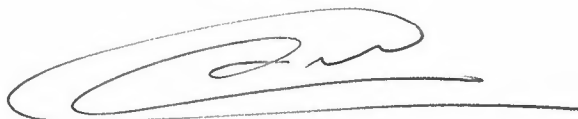
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Benoît CYPRIANI
Adjoint

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT